

Image not found or type unknown



Titre de séjour,vie privée et familiale

Par **anikristi**, le **03/03/2010 à 18:54**

Bonjour,
Nous avons décidé de nous marier avec mon ami en France, lui il est ressortissant belge, moi russe. J'ai le statut d'étudiant en France. Je voudrais savoir si j'ai le droit de faire une demande pour un titre de séjour avec la mention vie privée et familiale?
Merci pour votre réponse